

G.J. Jackson Memorial Fellowship

The Fellowship was established in 1987 by the Steel Structures Education Foundation (SSEF) and now presented annually by the Canadian Institute of Steel Construction (CISC). Mr. Jackson was for many years a leader in the Canadian structural steel fabrication industry, and through his vision and dedication, was the driving force in establishing the SSEF.

The Fellowship award is in the amount of \$25,000, distributed over twelve months.

Who is eligible?

The Fellowship is available to students who will be admitted in the following academic year to a first to fourth year of full-time graduate studies in structural engineering, with major emphasis on the study of steel structures. Candidates for either a Master's Degree or a Doctoral Degree are eligible to apply, but Master's students entering their third or fourth year must also provide a detailed program schedule with justification. A candidate transferring from a Masters to a PHD program shall be eligible for an additional four years from the date of transfer. A candidate may be awarded the Fellowship only once.

The Fellowship is normally awarded for tenure in Canadian universities. Under exceptional circumstances, the Fellowship may be awarded for tenure in a university outside of Canada. Tenure of the Fellowship normally commences on September 1st of the year of the award.

Conditions

The recipient must be a Canadian citizen or a permanent resident of Canada.

A recipient may accept other awards, and there is no limit on their value.

A recipient may demonstrate, instruct or accept employment such as a teaching or contract research assistantship, for up to 300 hours per annum, provided that the student's supervisor considers it acceptable, and not likely to hinder the progress of the student's academic work.

A recipient, upon completion of his/her degree, is obliged to submit a copy of his/her Thesis or a detailed final report to the attention of the undersigned.

Any change in the course of studies or the research programme, or in the university tenure, may result in cancellation of the award.

CISC encourages all Fellowship recipients, upon completion, to submit a paper to a recognized engineering publication such as the Canadian Journal of Civil Engineering.

Failure to provide all the requested information in the application will result in disqualification.

Application instructions and deadlines

Applications must be received by the CISC no later than the date indicated on the poster.

No applications forms are provided. Each applicant must submit a written application enclosing the following information. Items c) through h) shall not exceed 10 pages.

- a. Official transcript(s) of the applicant's undergraduate academic record to date, and graduate academic record, if applicable.
- b. Proof of Canadian citizenship or permanent resident status.
- c. Choice of research program.
- d. Rationale for course of study.
- e. A description of the applicant's perceived benefits to the Canadian steel industry.
- f. Community/university involvement and extracurricular activities.
- g. Work experience.
- h. Intended career goals; i.e. consulting, fabrication, academia, etc.
- i. A recommendation from the applicant's supervisor or department head.

Applicants may be requested to participate in a conference call with selection committee members.

Announcement and payment

The winner is announced no later than May 1st of each year. Payments are made in three instalments (\$8,500, \$8,500 and \$8,000) at four-month intervals.

The first payment will be made following notification from the student's supervisor of the date on which the student expects to begin work under the terms of the award. The second and third payment will be made upon receipt of reports of satisfactory progress from the student's supervisor and full-time enrollment.

Applications must be emailed to:

Email: education@cisc-icca.ca

Canadian Institute of Steel Construction
445 Apple Creek Blvd., Suite 102
Markham, Ontario L3R 9X7
Telephone: (905) 604-3231

Bourse G.J. Jackson

La bourse a été créée en 1987 par la Fondation pour la formation en charpentes d'acier (FFCA) et est maintenant présentée annuellement par l'Institut canadien de la construction en acier (ICCA). Pendant de nombreuses années, M. Jackson a joué un rôle de premier plan dans l'industrie de la fabrication des charpentes d'acier au Canada. Sa vision et son engagement ont donné naissance à la FFCA.

La valeur de la bourse est de 25 000 \$ répartie sur douze mois.

Qui est admissible?

Les étudiants admissibles doivent être acceptés, pour l'année universitaire suivante, pour une première à la quatrième année d'études supérieures à temps plein en génie des structures. Leurs études doivent être principalement axées sur les charpentes d'acier. Aussi les étudiants qui préparent une maîtrise ou un doctorat en sciences appliquées sont admissibles. Cependant, les étudiants de maîtrise débutant leur troisième ou quatrième année doivent en plus, fournir un calendrier détaillé du programme avec justification. Un candidat peut recevoir la bourse qu'une seule fois.

La bourse est habituellement attribuée à un étudiant inscrit dans une université canadienne. Dans des circonstances exceptionnelles, la bourse peut être attribuée à un étudiant inscrit dans une université étrangère. La période de versement de la bourse débute habituellement le 1er septembre de l'année d'attribution.

Conditions

Le gagnant doit être un citoyen canadien ou un résident permanent du Canada.

Le récipiendaire de cette bourse peut accepter d'autres bourses, quelle que soit leur valeur.

Un récipiendaire de la bourse peut accepter du travail en tant que professeur adjoint ou assistant de recherche, à raison de 300 heures par année maximum, à condition que son directeur de projet ou de thèse juge que cette responsabilité n'entrave pas aux progrès de l'étudiant.

Après avoir reçu son diplôme, le récipiendaire de la bourse doit remettre une copie de sa thèse ou un rapport final à la personne soussignée.

Tout changement d'université, de cours ou de programme de recherche peut entraîner l'annulation de la bourse.

Une fois le projet terminé, l'ICCA encourage les gagnants à soumettre un article à une revue reconnue telle que le Canadian Journal of Civil Engineering

L'omission de fournir toutes les informations entraînera la disqualification.

Procédures à suivre et date limite

Toutes les candidatures doivent parvenir à l'ICCA au plus tard à la date indiquée sur l'affiche.

Aucun formulaire de demande n'est fourni. Chaque candidat doit soumettre une demande écrite contenant les informations suivantes. La longueur maximale de la soumission est de 10 pages incluant les documents des points c à h.

- Une copie officielle du dossier académique, à ce jour, de l'étudiant du premier cycle, ou dans le cas échéant, le dossier académique d'un diplômé.
- Preuve de citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- Choix du programme de recherche
- Justification du cours d'étude
- Une description des bénéfices perçus par le candidat dans l'industrie de la construction en acier.
- Implication communautaire/universitaire et activités parascolaires
- Expérience de travail
- Objectifs de carrière : génie conseil, construction, académique, etc.
- Une lettre de recommandation du directeur de projet ou de thèse ou du directeur de département du candidat.

Les candidats peuvent être appelés à participer à une conférence téléphonique avec les membres du comité de sélection.

Annonce du lauréat et méthode de paiement de la Bourse

Le gagnant est annoncé au plus tard le 1er mai de chaque année. Le paiement de la bourse est effectué en trois versements (\$8 500, \$8 500 et \$8 000), tous les quatre mois. Le premier paiement est effectué suivant la confirmation, par le directeur de projet ou de thèse, de la date prévue pour le début du travail de l'étudiant selon les conditions de la Bourse. Les deuxième et troisième paiements sont versés après soumission, par le superviseur de projet ou de thèse, de rapports satisfaisants sur le progrès de l'étudiant et sous réserve d'inscription à temps plein.

Envoyez les candidatures à:

Courriel : education@cisc-icca.ca

Canadian Institute of Steel Construction
445 Apple Creek Blvd., Suite 102
Markham, Ontario L3R 9X7
Telephone: (905) 604-3231